

➤ Synthèse publique Plans de prévention et d'écoconception 2020-2025

Adelphe – Emballages Ménagers

Comité parties prenantes du 1^{er} décembre 2023



> Sommaire



- 01** Que retenir du premier lancement sur les PPE ?
- 02** Vue d'ensemble des répondants aux plans de prévention et d'écoconception
- 03** Zoom sur les plans sectoriels dédiés Adelphe et le plan commun tout secteur
- 04** Grands enseignements issus des plans individuels

➤ Un dispositif d'accompagnement sur 5 ans



➤ Les plans de prévention

L'**écoconception** est une **démarche essentielle pour limiter les impacts environnementaux** des emballages et pour répondre à la fois aux **obligations réglementaires** des entreprises et aux **nouvelles attentes** des consommateurs.

La **Loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire** (AGEC) du 10 février 2020 stipule à l'**article 72** que : « **Tout producteur** mentionné à l'article L. 541-10-1 **est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de prévention et d'écoconception** ayant pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité de ses produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national. » Cette obligation concerne **tous les producteurs soumis au principe de responsabilité élargie du producteur (REP)**.

➤ Un dispositif cohérent

L'**approche des plans de prévention et d'écoconception par Adelphe, filiale de Citeo, spécialiste des secteurs vins & spiritueux et santé**, se base sur les axes stratégiques de l'écoconception des emballages connus dans la loi AGEC comme « **3R** » : **Réduire, Réemployer, Recycler**.

Cette approche permet de répondre aux objectifs portés à la fois par la **loi AGEC**, le **décret 3R** et la **Stratégie 3R sur les plastiques à usage unique**, ainsi qu'à l'ensemble des obligations réglementaires tel que le **décret réemploi**.

Pour une cohérence de pilotage et de suivi des objectifs pour les entreprises, **la première période quinquennale a été fixée sur 2020-2025**.

➤ Un dispositif ambitieux et pédagogique pour tous

Pour aider les entreprises dans l'élaboration de leur plan de prévention et d'écoconception et conformément à la possibilité de proposer des plans pour ses clients, Adelphe a mis en place un **dispositif d'accompagnement sectoriel et complet** permettant :

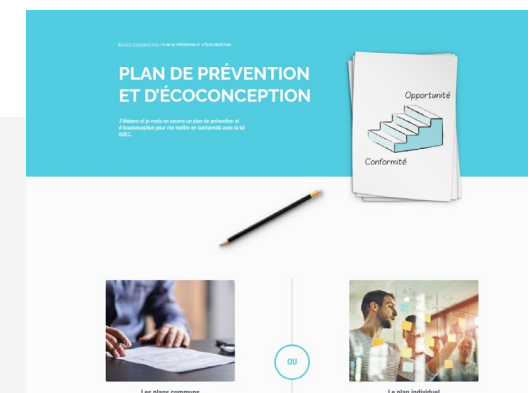
- L'association à un ou plusieurs **plan(s) commun(s) sectoriel(s)**, rédigé en partenariat avec des fédérations professionnelles. Ces plans sont au nombre de 15, dont 3 dédiés aux secteurs d'activité phares d'Adelphe (Santé, Vins et Spiritueux, Champagne), et comportent enjeux et actions potentielles 3R à mener sur les emballages représentatifs. En prenant en compte les spécificités des produits emballés, ils permettent une approche réaliste et pragmatique des axes d'écoconception ;
- L'association à un **plan commun « tout secteur »** comportant un état des lieux de l'ensemble du gisement d'emballages, des trajectoires et des pistes d'action potentielles pour les grandes catégories d'emballages selon les 3R. Ce plan commun, à l'approche globale, présente les grands enjeux d'écoconception pour les emballages et s'adresse à toutes les entreprises ;
- La rédaction d'un **plan individuel**, à l'aide d'une trame en ligne et de divers outils de diagnostic et d'évaluation mis à disposition par Adelphe.

➤ Des outils sectoriels, de proximité, déployés



Objectifs visés par Adelphe :

- I. Répondre aux spécificités des secteurs d'activité historiques d'Adelphe (Vins & Spiritueux, Métiers de la Santé)
- I. Embarquer et convaincre les plus petits acteurs, entreprises de types PME/TPE
- II. Consolider, compléter, valoriser les connaissances sectorielles qui construit l'expertise Adelphe



- Pour accompagner ses entreprises clientes, ainsi que les organisations professionnelles de son environnement, Adelphe a organisé des **webinars d'information sectoriels** sur le dispositif dès 2022 puis en 2023.

- Chaque interaction avec l'ensemble de ses parties prenantes a été l'occasion de rappeler l'obligation, les enjeux environnementaux associés et de proposer un **accompagnement personnalisé**.

- Une plateforme dédiée est également disponible depuis fin 2022 permettant un **suivi personnalisé**.

01

**Que retenir du premier
lancement sur les PPE ?**



> Une première mobilisation encourageante

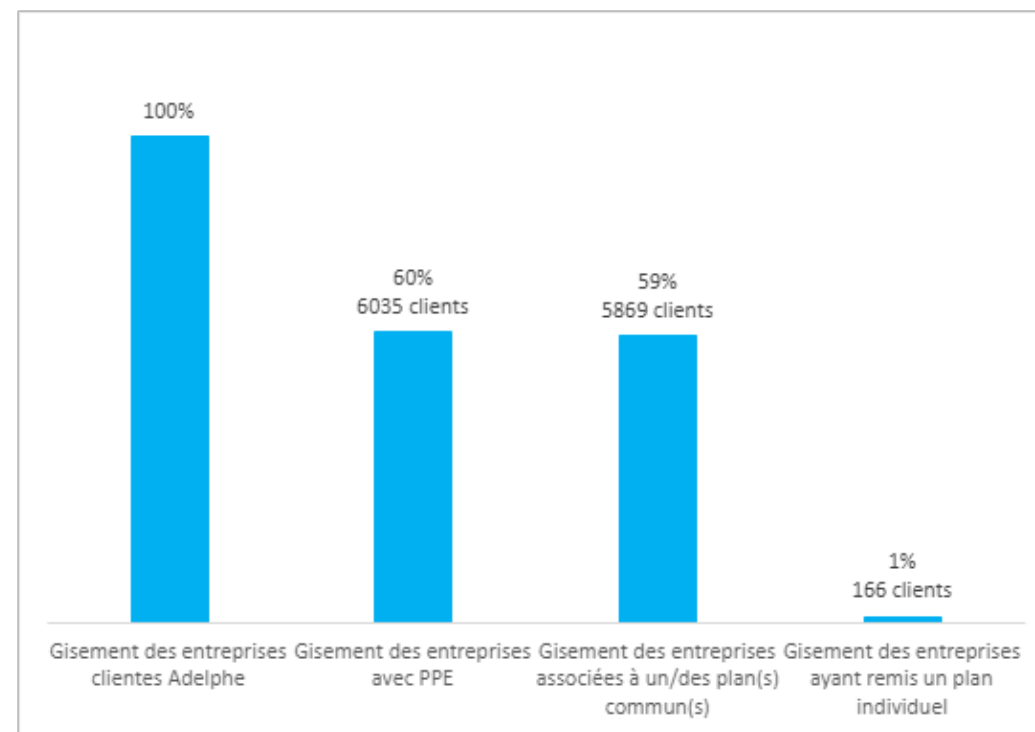


Adelphe a pu observer **une mobilisation des adhérents très encourageante** pour une première agrégation* des plans de prévention et d'éco-conception, ce qui se traduit notamment par une bonne couverture à **60% des plans par rapport au gisement total d'emballages** mis en marché, **représentant 42% d'entreprises clientes engagées dans la démarche.**

Presque toutes les entreprises (97%) se sont tournées vers les plans sectoriels et le plan commun « tout secteur ».

Les plans sectoriels ont permis de faciliter la mise en conformité des entreprises pour la première période quinquennale, en proposant des contenus concrets, des exemples, pour la mise en œuvre.

Représentation en tonnes des clients avec Plan



➤ Une première mobilisation encourageante



- Le défi d'intéresser les PME, TPE aux enjeux de l'écoconception est relevé.

Les producteurs de vin, les restaurateurs, les commerçants, par exemple, via les plans se sont contraints à faire un état des lieux de ce qu'ils font déjà et les actions, les bonnes pratiques à mettre en place ensuite, et à le formaliser sur un calendrier. C'est un sujet qui va désormais faire partie de leur feuille de route globale.

- **166 entreprises ont remis un plan individuel**, ce nombre ne permet pas de tirer une réelle conclusion sur la maturité des entreprises quant aux enjeux de prévention et d'écoconception. En effet, **les plans individuels remis représentent une très faible proportion du gisement (1%)**. Les enseignements tirés doivent donc être fortement pondérés et les contenus sont hétérogènes selon les entreprises et selon les axes d'écoconception.



> Une montée en puissance 2025-2030



La première étape d'élaboration des plans a permis de rassembler les acteurs et les aligner sur les sujets clés. Les prochains mois sont rythmés par **un travail d'accompagnement au plus près des entreprises** et de leurs représentants pour assurer la diffusion des recommandations et enclencher le passage à l'action pour toutes les entreprises et notamment PME, TPE.

En parallèle, Adelphe continue d'enrichir son expertise sur ses secteurs phares, sur l'adéquation entre les produits et leurs emballages (bouteille de vin, bag-in-box, boîte de médicaments, feuille alimentaire, carton d'expédition...), **pour garantir la réduction des impacts** de ces derniers.

Pour répondre aux enjeux forts et propres au gisement de ses clients :

• **Pour les vins & spiritueux** : réduction du poids du verre, enjeux de recyclabilité sur les BIB®... Adelphe valorise et facilite aussi les initiatives sur le réemploi avec l'émergence de dispositifs et d'infrastructures pour le secteur.

• **Pour la santé** : travaux d'écoconception sur le blister, études sur la dispensation à l'unité des médicaments, études shopper en pharmacie, campagnes de sensibilisation sur le geste de tri des emballages vides et des médicaments..

Pour 2025, Adelphe a pour objectif de dépasser ces premiers résultats en collectant davantage de plans et en élevant son niveau d'exigence par rapport à la maturité des plans afin d'établir **un état des lieux des avancées entre 2020 et 2025**, et de **prioriser les actions à réaliser** pour les 5 années à suivre.

Les Plans de Prévention et d'Ecoconception deviennent pour Adelphe le dispositif de pilotage des trajectoires 3R et s'imbriquent avec l'ensemble des travaux de R&D et d'accompagnement mené par l'éco-organisme.

02

Vue d'ensemble des répondants aux plans de prévention et d'écoconception



➤ Les 2/3 du gisement Adelphe en conformité



Au total, **6 035** producteurs sur 14 475 **ont répondu à l'obligation** sur le plan de prévention et d'écoconception au 17/10/23.

Les 6035 producteurs ayant déposé un plan de prévention et d'écoconception représentent environ **650 kt d'emballages ménagers***, soit **60%** du gisement total déclaré à Adelphe en 2020.



Dans le contexte réglementaire dense, ce résultat est très satisfaisant pour une première période quinquennale.

Nombre d'entreprises clientes d'Adelphe sont des PME-TPE pour lesquelles cette nouvelle obligation représentait une forte contrainte. **Avec un taux de 42% de clients en conformité, le défi d'engager ces plus petites entreprises dans les enjeux de l'écoconception est relevé.**



Dans les répondants :

97% ont fait le choix de s'associer à un ou plusieurs plans sectoriels et communs proposés par Adelphe.

3% ont remis des plans individuels qui ont été analysés pour cette synthèse. Cette analyse est à pondérer car ces entreprises représentent moins de 1% du gisement des répondants.

➤ Des plans sectoriels fortement privilégiés



- ✓ **95%** des répondants se sont associés à au moins un plan commun sectoriel
- ✓ **2%** des entreprises se sont associées au plan commun « tout secteur »



Secteur Vins & Spiritueux :

5376 entreprises clientes du secteur se sont mises en conformité,
98% des répondants se sont associés au plan sectoriel Vins & Spiritueux ou Champagne.



Secteur Santé :

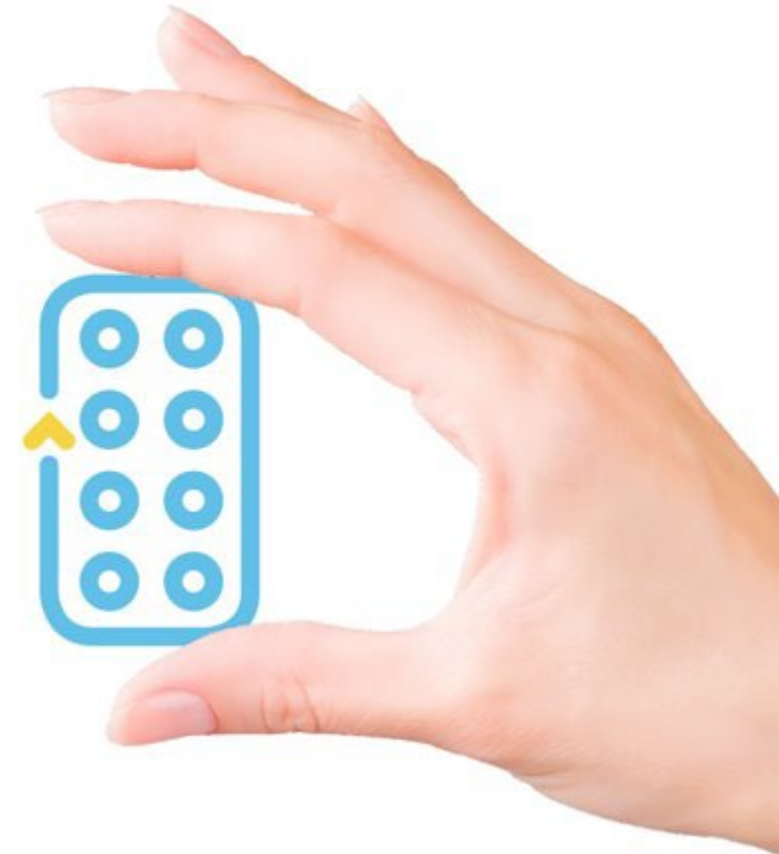
126 entreprises se sont mises en conformité,
82% des répondants se sont associés au plan sectoriel Santé.

Le succès de ces plans, notamment sur les Vins et Spiritueux et Champagne, proposés par Adelphe, peut témoigner du **besoin des entreprises, particulièrement des PME-TPE, d'être accompagnées et guidées dans la formalisation de leur stratégie d'écoconception, prenant en compte leur propre typicité d'emballages.**

Les plans communs ont été pensés pour accompagner les plus novices par des contenus détaillés et qualitatifs mais aussi pour formaliser l'engagement des entreprises les plus matures sur ces sujets.

03

Zoom sur les plans sectoriels dédiés Adelphe et le plan commun tout secteur



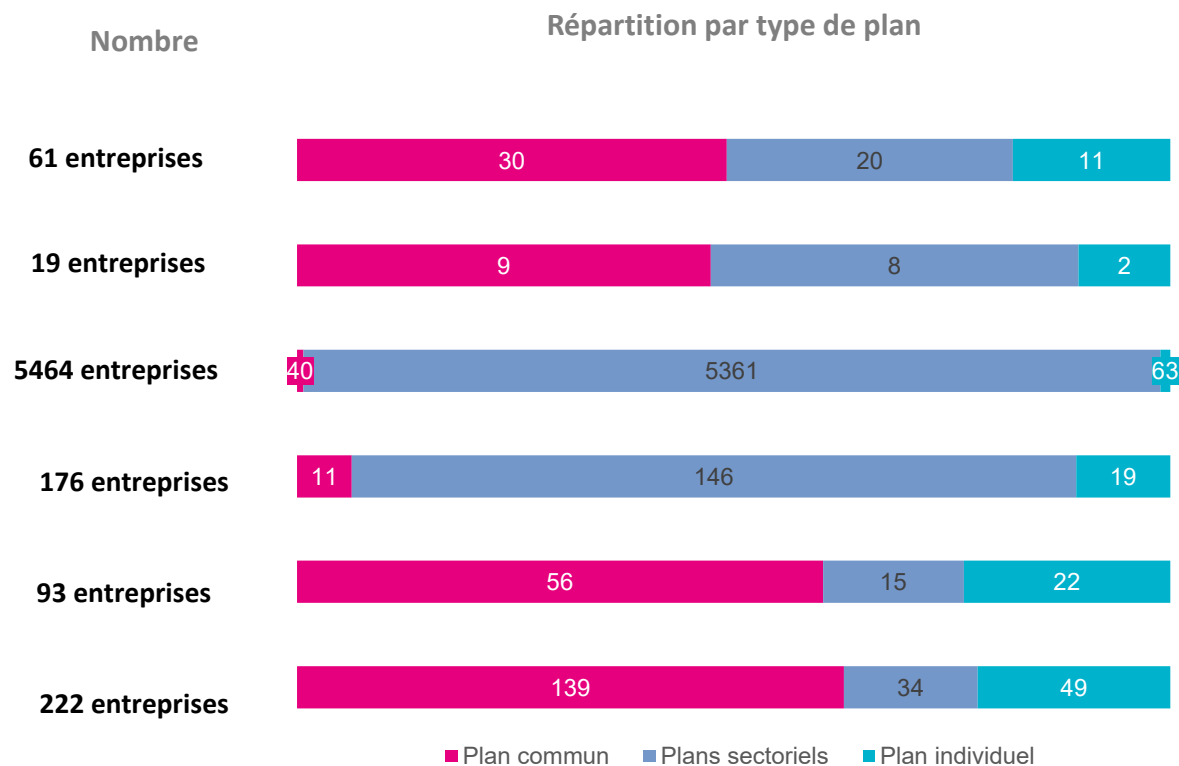
Secteurs Vins & Spiritueux et Santé mobilisés



La répartition par secteur est cohérente avec le gisement spécifique d'Adelphe, particulièrement active dans le secteur des Vins et Spiritueux et des entreprises de la Santé.

Pour accompagner au mieux ses clients, Adelphe a proposé, en concertation avec les fédérations associées, 3 plans sectoriels sur les Vins et Spiritueux, le Champagne et la Santé : comprenant les médicaments, les dispositifs médicaux et les compléments alimentaires.

Tonnage 2020 des clients ayant déposé un plan



Les plans sectoriels



15 plans sectoriels ont été coconstruits avec de nombreuses entreprises et certaines fédérations professionnelles.

Ils sont le fruit d'entretiens avec des experts emballages de chaque secteur et de l'expertise 3R d'Adelphe et Citeo.

Basés sur l'état des lieux des emballages du secteur et de nombreuses bonnes pratiques référencées, ces plans proposent les pistes d'actions de prévention et d'écoconception potentielles sur la période 2020-2025 pour les emballages représentatifs des secteurs.

Pensés comme des guides pour incarner les objectifs des lois AGEC, Climat et Résilience, ils présentent une feuille de route concrètes et illustrées pour les entreprises associées.



➤ Détails des plans sectoriels



Le tableau ci-contre liste le nombre d'entreprises s'étant associées aux plans sectoriels, par plan. Les entreprises ont pu s'associer à plusieurs plans. Les plans Adelphe et Citeo ont été proposés à l'ensemble des clients du groupe.

3 plans ont été rédigés spécifiquement pour les secteurs historiques et phares d'Adelphe :

- Vins et Spiritueux
- Champagne
- Santé

Secteur	Entreprises associées à au moins 1 plan du secteur	Plan	Nombre d'entreprises associées par plan	Gisement des répondants
Boissons	5366 (490 kt)	Vins et Spiritueux	1826	434 kt
		Champagne	3547	105 kt
Santé, Hygiène, Beauté	156 (45 kt)	Santé	126	44 kt
		Hygiène et beauté	32	2.7 kt
		Hygiène et entretien	8	1.3 kt
		Textiles sanitaires	2	0.7 kt
Epicerie	26 (1,7 kt)	Café et chicorée	1	-
		Biscuits, gâteaux et produits de panification	12	1.2 kt
		Chocolat	14	0.008 kt
		Confiserie	3	0.3 kt
		Biscuits apéritifs	3	-
Biens ménagers	24 (1,8 kt)	Ameublement, bricolage, équipements électroniques	24	1.8 kt
Frais	15 (1kt)	Produits laitiers frais	1	-
		Poissons, crustacés, viande, charcuterie, produits préparés	14	1 kt
		Lait et boissons végétales	2	-

Plan Vins et Spiritueux



En concertation avec les fédérations nationales et régionales du secteur, le plan Vins et Spiritueux repose sur l'expertise Adelphe bâtie depuis des années sur l'échange avec les metteurs en marché, la réalisation de diagnostics sur site d'emballages et de formations d'éco-conception avec les entreprises.

Il couvre un gisement d'emballages ménagers de **900 ktonnes** (hors CHR, hors export).

1 826 entreprises sur 1 880 entreprises clientes et répondantes du secteur, se sont associées au plan sectoriel pour les Vins et Spiritueux, pour un total de **434 kt**.

CONTENU DU PLAN

Réduction

- Réduction du poids et de l'épaisseur des bouteilles
- Optimisation des éléments associés : bouchon, coiffe, capsule de surbouchage, étiquettes, collerettes.
- Suppression des éléments ajoutés à des fins marketing
- Réduction du grammage du carton, de l'épaisseur de la poche et du poids du robinet pour les BIB®
- Réduction des sacs, étuis, coffrets

Réemploi

Pour les bouteilles : opportunités de déploiement sur le secteur avec pré-emballé avec réemploi par le professionnel et vente en vrac avec réemploi par le consommateur ou par le professionnel

Recyclabilité

- Limitation des verres non translucides et suppression des étiquettes dites « ultra adhésives » pour les bouteilles
- Poches recyclables en PE pour les BIB®
- Suppression des coques et blisters en PVC pour les spiritueux
- Mono matériau pour les étuis en carton

Intégration de recyclé

- Choix de teinte permettant une meilleure intégration de verre recyclé
- Augmentation du taux de papier carton recyclé et sourcing responsable

Plan de prévention et d'éco-conception des emballages ménagers pour la période 2020-2025

Entreprises du secteur des Vins et Spiritueux
Document destiné uniquement aux entreprises clientes d'Adelphe et Citeo



Recycler
La priorité porte sur la suppression des emballages unitaires flexibles comme les emballages en PVC, ou peuvent présenter des performances ou des aspects de rendement sur les flottes recyclées, comme les emballages en multi-matériaux. L'intégration de matière recyclée est à privilégier pour les emballages en carton, ainsi que l'approvisionnement responsable vis-à-vis des certifications pour ces derniers ainsi que pour les emballages en bois.

Suppression des blisters et coques en PVC

IMPACT POUR LE SECTEUR ★★★

NIVEAU DE DIFFICULTÉ DE MISE EN ŒUVRE ●●●

Ces blisters et coques en PVC conditionnent généralement des spiritueux vendus en formats de petites conteneurs (20 cl). Ce conditionnement supplémentaire est à privilégier au mieux en place pour prévenir des vols ou faciliter la mise en rayon. Si ils ne peuvent être supprimés, il est préférable de choisir une resine ou un matériau disposant d'une filière de recyclage comme le PET ou le carton.

Gain potentiel pour le secteur : 430 tonnes d'emballages en PVC évitées

➤ **La Martini&Frodo** : L'entreprise La Martini&Frodo a travaillé depuis 2022 sur la recyclabilité de l'ensemble de ses blisters. Ce travail a permis de remplacer les coques en PVC non recyclables par des coques en PET recyclables. La réflexion ne s'est pas arrêtée là, puisque le PET utilisé intègre désormais 30% minimum de matière recyclée. De plus, l'épaisseur de la coque a été réduite, initialement de 200 microns, elle est passée à 250 microns, avec pour objectif d'atteindre 200 microns. En ce qui concerne la carte en papier carton, des améliorations ont également été apportées. À l'origine, elle était recouverte d'un pelliculage assurant sa résistance, mais ce pelliculage a été supprimé. Enfin, un développement technique permet désormais de passer l'ensemble avec une réduction de température d'environ 15%.



4. Le réemploi dans le secteur des Vins et Spiritueux

➤ **Le réemploi : perspectives pour le secteur Vins et Spiritueux**

Le réemploi est un système dans lequel les emballages ont été conçus et mis sur le marché pour pouvoir être utilisés plusieurs fois et pour un usage identique à celui pour lequel ils ont été conçus.

Contrairement au recyclage et à la réduction qui conditionnent une gestion des emballages recyclés, le réemploi est un système qui permet également le parcours du consommateur à l'achat également que le réemploi et les solutions opérationnelles pour le mettre en œuvre nécessitent également la maîtrise des acteurs à l'origine de ces initiatives.

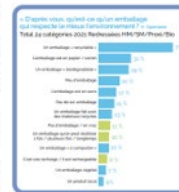
Les vins sont un des secteurs dans lequel le réemploi a un historique et est très développé, notamment dans le CHR, de manière plus marginale en EMS. Enfin, jusqu'à ces dernières années, l'ensemble des produits d'un litre d'alcool était utilisé en système consigne pour des vins de consommation courante dans le circuit CHR. C'est notamment le cas pour les vins de consommation courante.

Le développement des consignes a conduit à un système de vente recyclé en développant après 1970, ces bouteilles consignées sont utilisées en magasin avec un robinet ou des bouchons amovibles réalisés en verre dépoli à l'échelle régionale.

Aujourd'hui, le réemploi est en développement sur le secteur des Vins et Spiritueux. En effet, contrairement à d'autres secteurs des solutions opérationnelles émergent, notamment des initiatives spécifiques à la bouteille de vin en verre avec des déplacements régionaux.

➤ **Une forte attente consommateur**

Les attentes consommateur relatives aux nouveaux usages tels que le réemploi, la réutilisation ou le zero-waste ont émergé ces dernières années. L'étude s'appuie de plus sur les données de 2022 réalisées par Adelphe et Citeo montrant qu'un consommateur sur deux s'attendrait à la réutilisation comme un critère environnemental majeur pour les emballages.



Le développement du réemploi est en développement sur le secteur des Vins et Spiritueux. En effet, contrairement à d'autres secteurs des solutions opérationnelles émergent, notamment des initiatives spécifiques à la bouteille de vin en verre avec des déplacements régionaux.

Ces initiatives régionales représentent aujourd'hui de fortes volumes et demandent grande attention sur le circuit de réemploi et CHR, sans oublier que la demande continue à s'élever pour accompagner la réduction des déchets et les enjeux nécessaires pour son développement national.



Plan Champagne



Le plan sectoriel pour le Champagne a été élaboré en concertation avec le Comité Champagne, grâce à l'expertise de son équipe technique et Il couvre un gisement d'emballages ménagers de **86,5 ktonnes** (hors CHR, hors export).

Toutes les entreprises clientes et répondantes du secteur (3547) se sont associées au plan sectoriel pour le Champagne, pour un total de **105 ktonnes**.

CONTENU DU PLAN

Réduction

Réduction du poids des bouteilles compte tenu de la résistance à la pression et de la prise en mousse nécessaire dans la méthode champenoise.
Optimisation des éléments associés : coiffe, étiquettes, collerettes.
Suppression des éléments ajoutés à des fins marketing : collerettes, étiquettes volantes et décoration
Réduction des sacs, étuis, coffrets

Réemploi

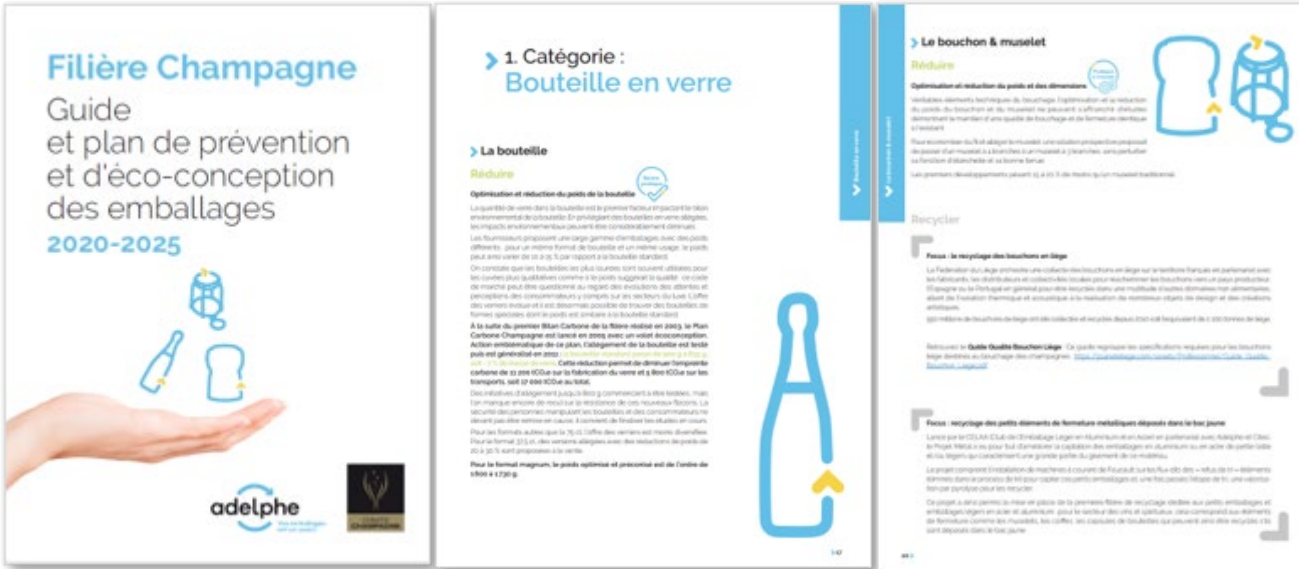
En l'état, pour le Champagne, le réemploi n'est possible ni d'un point de vue réglementaire, ni d'un point de vue technique

Intégration de recyclé

Choix de teinte permettant une meilleure intégration de verre recyclé
Augmentation du taux de papier carton recyclé et sourcing responsable

Recyclabilité

Suppression des verres techniques et des étiquettes dites « ultra adhésives »
Mono matériau pour les étuis en carton et les sacs individuels





Le plan sectoriel pour le secteur Santé a été élaboré en concertation avec les fédérations nationales représentant les acteurs de la santé humaine et animale et grâce à l'expertise sectorielle d'Adelphe.

Il couvre les médicaments, les dispositifs médicaux ainsi que les compléments alimentaires, représentant un gisement de **80ktonnes**.

126 entreprises sur 176 entreprises clientes et répondantes du secteur, se sont associées au plan sectoriel Santé, pour un total de **44 ktonnes**.

CONTENU DU PLAN

Réduction

- Suppression films lots promo
- Suppression/réduction des étuis, calages, rabats, notices en papier-carton
- Réduction des surfaces non utilisées (blisters) ou des dimensions (boîtes, bouteilles et flacons)
- Réduction du poids des flacons en verre, lorsqu'il se justifie par positionnement marketing

Réemploi

Peu d'initiatives recensées à date

Recyclabilité

- Substitution pour les emballages sans filière : blisters PVC, doypacks PET/PE, sachets/sticks souples complexes non recyclables, verres techniques (borosilicate)
- Suppression des perturbateurs : noir de carbone

Intégration de recyclé

- rPET ou calcin recyclé pour les bouteilles et flacons
- Intégration de carton recyclé parfois possible et certification sur l'approvisionnement durable (FSC®, PEFC)

Plan de prévention et d'éco-conception des emballages ménagers pour la période 2020-2025

Entreprises du secteur de la Santé
Document destiné uniquement aux entreprises clientes d'Adelphe et Citeo



CITEO
Derniers ensemble une nouvelle vie à nos produits.

adelphe
un partenaire qui agit en amont

Blisters : réduction des surfaces non utilisées, réduction de l'épaisseur

IMPACT POUR LE SECTEUR ★★★
NIVEAU DE DIFFICULTÉ DE MISE EN ŒUVRE ●●●

Le blister est un emballage spécifique du marché européen dû à la prescription en petites quantités, alors que l'on trouve plutôt des plaques sur le marché US par exemple.

Cette usage, cet emballage a l'avantage de visualiser facilement la prise des doses sur la plaquette dans le cadre du suivi d'un traitement.

Si l'enjeu porte avant tout sur sa recyclabilité, l'axe réduction doit néanmoins être travaillé pour les blisters avec 2 pistes d'actions :

► **Réduction des dimensions et des surfaces non utilisées**
En fonction des références, il est possible de réduire les surfaces non utilisées pour la protection du produit et d'optimiser le nombre d'unités par blister ou d'ajuster les dimensions.

Le poids du blister dépend de ces dimensions. La fil de la résine induit également une réduction de la dimension des étuis (cf catégories boîtes et étuis carton) et de tous les autres éléments de conditionnement (gains logarithmiques) à la clé.

► **Réduction de l'épaisseur des différentes couches**
Les blisters peuvent être composés de PVC/nylon/aluminium ou de deux couches Aluminium.

La réduction peut s'effectuer tant sur la couche rigide (PVC ou PET) que sur l'appareillage Aluminium. Cette action sera possible ou non en fonction du produit, du type de machine de conditionnement.

Ordre de grandeur :
Il est préconisé d'utiliser un PVC d'une épaisseur de 230 µm au lieu de 260 µm. Le gain entre 260 et 230 µm est de 8%. Note : le gain est également réalisé sur les chutes.

Substitution des emballages sans filière et perturbateurs de la filière du verre sodocalcique

IMPACT POUR LE SECTEUR ★★★
NIVEAU DE DIFFICULTÉ DE MISE EN ŒUVRE ●●●

Avec **gls barres d'emballages** du secteur des boissons et le **matériaux** sur la **présence de verre non sodocalcique** il s'agit du deuxième enjeu prioritaire pour la recyclabilité dans le secteur à ce jour.

Le très grand majorité des emballages en verre est constituée de verre d'auto-calcique ou type II. Pour le secteur de la santé, on trouve du contraire une part importante de verre non sodocalcique.

On distingue généralement deux types d'emballages en verre d'auto-calcique :

► Le verre borosilicate ou de type I : résistance au choc thermique, stabilité et résistance chimique au produit ce qui explique son utilisation pour des applications pharmaceutiques. La présence de bore en plus de la silice la différence du verre sodocalcique.

► Le verre apale : forte résistance thermique et mécanique, non poreux et aspect blanc, belle esthétique d'où son utilisation pour des pots et flacons dans le secteur du luxe et de l'hygiène. Ce type d'emballage est obtenu par la présence de fluore et est un perturbateur du recyclage du verre sodocalcique de conception des matières premières requises.

Ces types de verre ne disposent pas de filière de recyclage spécifique, on voit perturber la filière du verre sodocalcique notamment parce qu'ils ne sont pas la même température de fusion, qu'ils dégradent la qualité du verre et ferment des déchets.

Pour les ampoules en verre borosilicate, la substitution de la substitution est la recherche aux besoins de production du produit. L'emploi de borosilicate est dû au respect des solutions pharmaceutiques sur lesquels un verre « réel » et la possibilité de recommandations spécifiques de substitution en raison de ces contraintes. Les alternatives doivent donc être pensées en fonction du besoin sanitaire spécifique de chaque produit, dans certains cas l'alternative en verre sodocalcique pourrait suffire pour protéger le produit.

Pour les flacons ou pots en verre apale : il est préconisé de remplacer l'emballage par un emballage en verre sodocalcique léger, si l'objectif est l'éco-prévention. On peut ajouter un passechoc pour le moins impactant possible en matière de recyclage.

Retrouvez le guide **VERRE** : clés d'accompagnement dans l'éco-conception des emballages en verre et de leurs éléments associés.
<https://www.adelphe.com/ressources/le-guide-verre> Rubrique Recycle-Recycle Origine Matière.

* Selon un référentiel d'évaluation de verre d'emballages en verre sodocalcique par Adelphe.



Le plan commun « tout secteur » est le premier document pour la REP emballages ménagers qui compile :

- un état des lieux
- une vision 3R 2020-2030 et des objectifs à 2040 pour tous les matériaux d'emballages
- l'ensemble des problématiques sur les 3R
- les pistes d'actions à court terme (2020-2025) pour la plupart des catégories d'emballage et de matériaux
- et les projets de R&D en cours pour des alternatives long terme.

288 entreprises sur 6 035 répondantes, soit **moins de 5%** ont choisi de s'associer au plan TOUT SECTEUR.

Ces entreprises représentent un tonnage de **91 kt**, soit **14% du gisement** total d'Adelphe.

Ce sont majoritairement des entreprises hors des secteurs spécifiques d'Adelphe notamment les catégories **Biens ménagers et Distribution**, qui représentent une pluralité d'emballages différents.



CONTENU DU PLAN

Le plan tout secteur étudie 8 familles d'emballages et de matériaux et donne une approche transverse sur le réemploi.

Réduction de 20% des emballages à usage unique (tous matériaux confondus) :

- Suppression d'emballages ou d'unités qui ne portent pas de fonctions utiles au regard de la loi AGEC (films de lots promo et éléments non indispensables, fonction marketing seule),
- Concentration/compaction/compression des produits, grands formats
- Optimisation pour les emballages les plus lourds (verre) ou les plus volumineux (papier-carton).

Déploiement de dispositifs de réemploi efficaces au niveau national

Montée en puissance en fonction du chiffre d'affaires et du secteur
Emballages standards pour le préemballé en parallèle d'initiatives en propriétaire
Vrac en priorité pour les secteurs alimentaires et recharge principalement pour le non alimentaire

Recyclabilité

100% des emballages (tous matériaux confondus) disposent d'une filière :

- Substitution d'emballages en plastique sans filière à filière existante ou en développement : (substitution des emballages en PVC par ex, question du XPS et du PSE)
 - Substitution des emballages en verre non sodocalciques
 - Substitution des emballages sans filière : grès, céramique, tissu, etc.
- #### Les emballages disposant de filière ne comportent pas d'éléments perturbateurs :
- Suppression des perturbateurs identifiés (Noir de carbone, système fermeture ou décors non compatibles, etc.)
 - Développement d'emballages en papier carton barrière avec des taux de recyclabilité de plus en plus proches de 100%.

Intégration de recyclé

- Incorporation verre, acier et aluminium, PET recyclé (enjeu disponibilité), notamment possible pour des emballages nécessitant l'aptitude au contact alimentaire.
- Incorporation papier-carton, rPE, rPP sur des emballages sans aptitude au contact alimentaire.
- Développement de débouchés de recyclage pour un retour à l'emballage

04

Grands enseignements issus des plans individuels



Des plans individuels à maturité hétérogène



25 plans individuels (concernés par les plus gros tonnages) ont été analysés pour Adelphe : ces plans présentent des niveaux d'information et d'engagement très hétérogènes.

L'enjeu de planification est compris par ces répondants. Pour certains d'entre eux, les actions sont peu détaillées, pour d'autres, un plan d'action 3R allant jusqu'à la planification des tâches a été élaboré. **Des tendances générales ont pu être observées pour les répondants :**

- La majorité des répondants aux plans individuels ont mis en place ou prévu d'ici 2025 des actions de **RÉDUCTION**. Les actions de réduction les plus citées (tous secteurs confondus) sont la **suppression d'un élément d'emballage** et **l'optimisation de la dimension, de la surface ou de l'épaisseur** de l'emballage. La réduction absolue doit être davantage encouragée et mise en œuvre d'ici 2025 et par la suite pour atteindre les objectifs de prévention à 2030.

- La réduction des emballages en **PLASTIQUE à usage unique**, à travers le **changement de matériau** (substitution de tout ou partie de l'emballage) est souvent citée pour des entreprises des secteurs Biens ménagers ou Santé.

- Les propositions d'actions ou d'objectifs de **RÉEMPLOI** restent **minoritaires** dans les plans individuels, ce qui s'explique en grande partie par le secteur d'activité des répondants (biens ménagers) qui évoquent des freins au déploiement du réemploi propres à leurs produits ou industries. **Le sujet est bien pris en compte par les quelques entreprises du secteur Vins ayant fait un plan individuel.**

- Pour la **RECYCLABILITÉ**, la grande majorité des répondants aux plans individuels évoque **le choix du mono-matériau** et/ou la **suppression de matériau non recyclables ou d'éléments perturbateurs du recyclage** d'ici 2025. Le travail pour accompagner le geste de tri des consommateurs (info-tri, allégations) est également régulièrement cité parmi les plans individuels.

- Les répondants ont également partagé leurs actions réalisées ou à venir sur **L'INTÉGRATION DE MATIÈRE RECYCLÉE** particulièrement pour les emballages en PET, PE rigides et PP rigides.

Connectez-vous



www.monespace.adelphe.fr

Suivez-nous



@Adelphe_fr

Contactez-nous



entreprises@adelphe.fr



0 809 108 108
service gratuit + prix appel

Abonnez-vous !



Suivez-ici l'actualité
de vos emballages
avec l'Eco News